

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020 à 18 h

Présents : Yves LE BON, Sylviane BOISSY, Jeanine CHAREYRON, Bruno CLAUZIER, René COSTE, Cécile DEBARD, Régis DUCHAMP, Marie-Odile LAFFONT, Jonas NOYER, Dominique PERENO, Cyriaque PETITJEAN, Eric PIZOT, Françoise VIGNE, Catherine VINSON

Procuration : Christian TOMAS

Secrétaire de séance : Régis DUCHAMP

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 5 juin 2020 est approuvé.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

1 - Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

L'élection des sénateurs de l'Ardèche aura lieu à Privas le dimanche 27 septembre 2020.

M le Maire explique la procédure et le but du vote qui est d'élire une liste de 3 titulaires et 3 suppléants pour cette élection, la parité est de rigueur. Il nous présente sa liste « Ensemble construisons l'avenir de Saint Martin » et demande s'il y a des listes concurrentes. Il n'y en a pas. Il passe à l'appel des conseillers, il y a 14 présents sur 15 et un représenté. Le vote peut commencer, à l'appel de leur nom chaque conseiller glisse son bulletin dans l'urne. Le résultat est 15 bulletins pour la liste « Ensemble construisons l'avenir de Saint Martin ».

La liste se compose comme suit

- 1^{er} délégué Yves le Bon
- 2^{ème} délégué Jeanine Chareyron
- 3^{ème} délégué Régis Duchamp
- 1^{er} suppléant Catherine Vinson
- 2^{ème} suppléant René Coste
- 3^{ème} suppléant Françoise Vigne

2 - Désignation des délégués du conseil municipal auprès du Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE 07)

Afin de représenter la commune au sein du SDE 07, M le Maire demande de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant. M René Coste titulaire et M Bruno Clauzier suppléant sont élus à l'unanimité

3 - Renouvellement des membres de la commission communale des impôts directs

M le Maire indique que cette commission est composée du Maire et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. La désignation des commissaires est effectuée par le Directeur Départemental des Finances Publiques. Le conseil municipal doit proposer une liste de contribuables en nombre double.

Le conseil municipal propose, à l'unanimité, la liste suivante de 24 personnes :

- Les 15 membres du conseil municipal
- Les citoyen(ne)s suivants :
 - o Mme Hélène Duchamp
 - o Mme Josiane Coste
 - o M. François Champelovier
 - o Mme Andrée Roméas
 - o M. Philippe Ageron
 - o M. Michel Dupenloup
 - o Mme Gisèle Rey
 - o Mme Laure Reynaud
 - o M. José Martin

4 - Projet parking rue du Garail

Pour compléter l'offre de stationnement rue du Garail, les adjoints aux travaux présentent les modifications à apporter pour aménager le petit square du Garail, qui est très peu fréquenté, en parking supplémentaire. Les toilettes publiques et le banc seront maintenus. Le projet est adopté à l'unanimité par le conseil municipal. Il sera lancé pour une réalisation mi-août afin qu'il soit terminé avant le goudronnage de la rue du Garail.

5 - Convention avec le Département pour attribution gratuite de mobilier vélos

Le Département de l'Ardèche a décidé de mettre à disposition gratuitement, sous forme de subvention en nature, du mobilier vélos à destination des collectivités. La mairie avait commandé en début d'année 10 arceaux borne et 1 abri ouvert. M. le Maire présente et explique au conseil la convention relative aux modalités de cession du Département à la commune. Le conseil approuve la convention à l'unanimité et autorise M. le Maire à la signer.

6 - Occupation du domaine public (cafés)

M le Maire explique au conseil que la délibération pour l'extension des terrasses des cafés est périmée. Il propose de la renouveler à l'identique de 2019, la proposition est adoptée à l'unanimité

7 - Standard téléphonique de la Mairie

M le Maire explique que la mairie ne dispose que de 2 lignes entrantes ce qui est insuffisant, et il propose de lancer une étude des besoins en téléphonie, lignes et matériel, afin de pouvoir apporter les modifications nécessaires. Le conseil vote cette résolution à l'unanimité

8 - Vente de véhicules hors d'usage

Les adjoints exposent le problème de deux véhicules qui ne passent plus le contrôle technique et qui ne sont pas économiquement réparables. A l'unanimité le conseil vote pour la vente au meilleur prix des deux véhicules et autorise M. le Maire à lancer des démarches pour trouver un acquéreur.

9 - Questions diverses

- L'adjoint aux travaux explique le problème du poteau de la bouche à incendie située en bas de la Rue Royale qui est à remplacer. Après en avoir délibéré le conseil municipal vote les travaux de remplacement du poteau incendie à l'unanimité
- M le Maire informe le conseil de la réunion d'information organisée par CAP Rural sur le thème « ré-inventer le travail pour vivre en rural », dans la Drôme le vendredi 4 septembre. Les conseillers intéressés pour l'accompagner se feront connaître.
- Convention occupation du chalet du plan d'eau Juillet Août
M le Maire et les adjointes font part au conseil des demandes de l'épicerie Dubois concernant la possibilité d'utiliser le local « poste de secours » du maître-nageur pour stocker tables et chaises, ainsi que d'avoir une prise électrique supplémentaire pour y brancher un deuxième congélateur pour son stock de glaces. Pour des raisons sanitaires et d'espace disponible, la Mairie a expliqué que cela n'était pas possible. Pendant que les services techniques envisageaient plusieurs possibilités connexes, les exploitants de l'épicerie ont tenu des propos inacceptables à l'encontre de M le Maire et du conseil municipal, ainsi qu'à l'encontre d'un employé de la mairie. Devant cette attitude, M le Maire a demandé des excuses, qui ont été refusées. Devant la situation de blocage le conseil municipal vote à l'unanimité des présents de ne donner suite à aucune demande de l'épicerie Dubois concernant le chalet et ce jusqu'à ce que des excuses soient présentées.

- **Les besoins en informatique de l'école primaire publique**
Le conseiller en charge de l'informatique rapporte au conseil le résultat de son enquête sur les besoins en matériel informatique de l'école. Un premier devis pour l'achat de 7 ordinateurs portables ainsi qu'un vidéo projecteur et un écran a été demandé. Dans la mesure où le dossier sera présenté à la Région avant septembre, ce projet pourrait obtenir une subvention de 50%. Le conseil, à l'unanimité, est favorable à ce projet mais attend les autres devis afin de pouvoir prendre une décision.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h35.